



L'agriculture biologique !

L'agriculture biologique se définit comme un mode de production agricole exempt de produits chimiques de synthèse et d'OGM. C'est aussi et surtout un mode de production durable et respectueux des hommes, de la qualité de l'eau, et de l'environnement en général. Pour cela, il s'appuie sur une approche globale de l'exploitation et de son milieu, aussi bien dans ses composantes technico-économiques que sociales, environnementales ou historiques.

Si le contexte était très favorable à la conversion entre 2009 et 2011, il n'en reste pas moins intéressant encore aujourd'hui, avec une revalorisation des aides de soutien à la conversion. La demande sociétale croissante pousse aujourd'hui les acteurs de la grande distribution à développer la gamme de produits issue de l'agriculture biologique dans leur rayon. Notre région est aujourd'hui concernée par la volonté de certains acteurs économiques, de développer des niches de production, et plus particulièrement en production laitière.

La conversion bio n'est pas une simple formalité, elle demande que le système d'exploitation soit interrogé afin d'évaluer la faisabilité de la conversion. Cette évaluation technico-économique s'appuie non seulement sur les capacités techniques de l'exploitant, la faisabilité économique mais aussi sur le contexte local et la dynamique des filières. La conduite technique mise en œuvre par les agriculteurs exploitants en bio, constitue une base intéressante à étudier et à tester pour les exploitants souhaitant faire le pas vers la conversion. Nombreuses sont déjà les méthodes déployées en accompagnement des MAE pour réduire la pression phytosanitaire. Ce numéro n'est pas destiné à faire l'apologie de la bio, mais à donner des éléments de compréhension sur les principales techniques agricoles développées pour se passer de la chimie, et les modalités du parcours de conversion.

Fred MARTEIL
Animateur Natura 2000
du SYMILAV

Justine LAGREVOL
Animatrice eau et
agriculture
du SIMA Coise

DU BILAN AU PASSAGE A L'ACTE

Pour un agriculteur, engager la mutation de sa ferme vers un système bio est un défi plus ou moins important selon ses productions, sa situation économique, ses circuits de vente, et aussi son schéma de pensée. Il est par conséquent essentiel de prendre sa décision de façon convaincue, d'envisager de travailler différemment et d'accepter également de se remettre en questions entièrement, afin que la conversion soit bien basée sur la conviction et pas sur l'opportunité. La réflexion peut durer plusieurs années. Elle débute souvent par des interrogations liées à la santé et un ras-le-bol des produits de traitement, dans le contexte également d'une société qui s'interroge de plus en plus sur l'origine de son alimentation. Avant la mise en pratique, de nombreuses questions se posent :

- Quelle baisse de rendement avec moins d'engrais, d'autant que ces derniers coûtent plus cher en bio ?
- Quel impact économique sur le revenu ?
- Quelle charge de travail supplémentaire ?
- Quelle conduite sanitaire du troupeau ?
- Quelle maîtrise technique sans outil correctif ?
- Quels circuits de vente ?

Autant de questions, qui permettent de nourrir sa réflexion et de cheminer vers un choix définitif de se convertir ou pas. La décision de la conversion peut alors intervenir lorsque les prix sont au plus bas en conventionnel.

Il y a aussi des freins sociologiques touchant à la reconnaissance de l'agriculteur par ses semblables, notamment parce que les cultures sont moins uniformes, moins « propres », et les vaches produisent moins... autant de frustrations liées au regard des autres... Mais, les choses changent car les agriculteurs bio sont de plus en plus performants techniquement au point de devenir des exemples dans certaines zones et d'entraîner des voisins dans la démarche. Les opérateurs économiques à l'aval de la production sont aussi un vecteur de dynamisme sur certains territoires.

Par ailleurs, outre les aides financières à la conversion, au maintien en bio et aux investissements spécifiques, les producteurs disposent d'un système d'accompagnement performant sur le plan individuel avec des diagnostics et des compétences techniques pointues.

UNE DIMENSION TECHNIQUE FORTE : L'AGRONOMIE ET LE BON SENS POUR UNE PLUS-VALUE ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET ECONOMIQUE...

Le travail du sol :

Remettre le sol au centre de son système d'exploitation est une des bases de l'agriculture biologique. Adapter ses pratiques et ses techniques de travail au fonctionnement du sol passe d'abord par le fait de reconnaître que le sol n'est pas seulement un support, mais d'abord et avant tout un milieu vivant producteur de biomasse. Un travail du sol raisonné, évite le compactage, la détérioration de sa structure et respecte la vie du sol. Il faut également veiller à ne pas enfouir trop profondément les matières organiques qui ont besoin d'oxygène pour se dégrader.

La fertilisation :

L'utilisation d'engrais minéraux et chimiques est interdite en agriculture biologique. La fertilisation se base donc sur l'apport de matière organique : fumier composté ou non, lisier, débris végétaux issus des cultures, engrais verts etc... Ces apports d'éléments naturels sont à raisonner selon les objectifs recherchés : nourrir les êtres vivants du sol, maintenir la teneur en humus, entretenir la structure du sol et bien évidemment fertiliser la culture. De même le choix du type de matière organique à apporter se fera en fonction de la nature du sol. Au-delà des objectifs de rendement, Il est indispensable de s'appuyer sur les analyses de sols, et de tenir compte de la rotation pour déterminer la nature des apports qui seront réalisés.

La rotation des cultures :

Il est important de gérer son capital sol et maintenir sa productivité naturelle. Pour cela, les rotations de cultures mises en place ont toute leur importance. Elles jouent également un rôle pour réduire la pression des adventices. Ces dernières ont souvent une nature bio-indicatrice, qui permet d'identifier les carences, excès et déséquilibres dans le fonctionnement du sol. La rotation des cultures, en évitant le retour de deux cultures identiques sur la

même parcelle à des intervalles de temps trop rapprochés, empêche un trop fort développement des maladies ou des parasites. Cela permet également de cultiver successivement des plantes plus ou moins « gourmandes » et des légumineuses ou des prairies qui redonnent une bonne fertilité au sol. De plus, la rotation suppose une importante diversité de cultures sur une même ferme, l'assolement est diversifié.

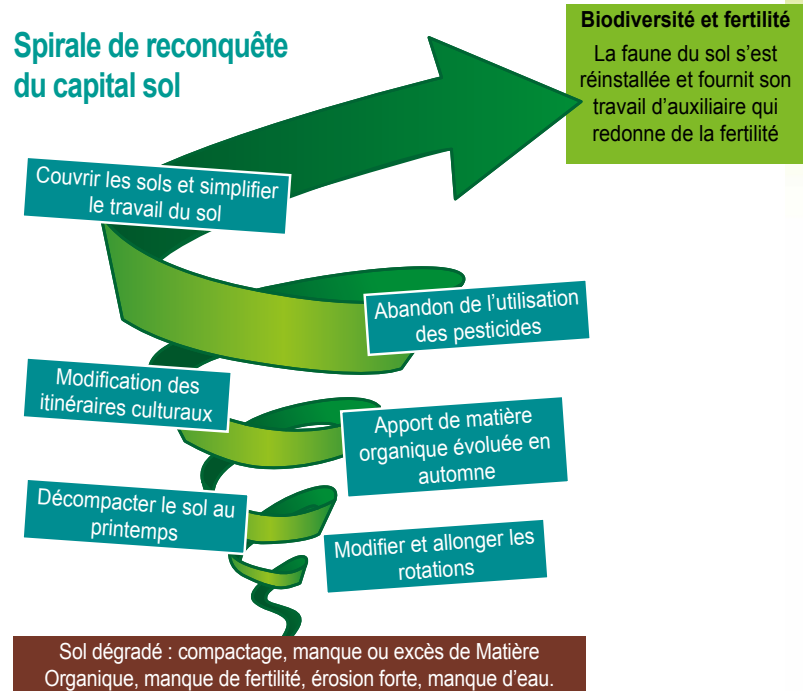
Le respect et l'observation des animaux :

Les animaux sont considérés comme des partenaires que l'homme doit élever (avec des conditions d'élevage et une alimentation respectant la nature des animaux). L'approche sanitaire et l'alimentation du troupeau (voir même le confort animal) sont à appréhender de façon différente. L'élaboration d'une stratégie préventive au niveau sanitaire va de paire avec l'élaboration et l'ajustement des rations. La phytothérapie et l'aromathérapie sont deux médecines douces qui se sont généralisées en agriculture biologique. Les plantes aromatiques et médicinales possèdent des propriétés remarquables pour promouvoir la santé des animaux d'élevage.

En agriculture biologique, elles répondent de plus aux exigences éthiques, environnementales et réglementaires de ce mode de production. Les huiles essentielles sont surtout utilisées pour leurs propriétés anti-infectieuses (contre les bactéries, les virus et certains parasites).

Le but de l'éleveur est de ne pas avoir à soigner même avec des produits naturels. Les pathologies ne sont que des indicateurs d'alerte du déséquilibre d'un système qu'il faut rétablir par la prévention (alimentation, bâtiments, diminution des stress...) comme le demande le Cahier des Charges de l'élevage biologique.

Spirale de reconquête du capital sol



TEMOIGNAGE GAEC DE LA BRUMAGNE - Chazelles sur Lyon (42)

Didier Bruyère et Claude Villemagne sont associés au GAEC de la Brumagne, installés sur 95 ha à Chazelles sur Lyon depuis 2005 en production laitière, le GAEC s'est converti à l'agriculture biologique en 2010.

Pourquoi avoir choisi le mode de production biologique ?

En 2009, nous avons connu une crise du prix du lait importante, dans le même temps nous avions les annuités qui augmentaient liées au nouveau bâtiment. Parallèlement, Danone, notre collecteur, démarrait le déploiement d'une filière lait bio. Nous savions aussi que nous n'étions pas très intensifs avec des atouts sur la ferme non négligeables comme le parcellaire regroupé autour des bâtiments et pour la majorité labourable, mais aussi des terrains très séchants, alors nous avons réalisé le stage de conversion puis le diagnostic.

Les conclusions du diagnostic étaient plutôt favorables avec plusieurs stratégies proposées, nous avons donc engagé la conversion dans la foulée 4 mois après le diagnostic. La stratégie que l'on a choisi jusqu'à présent est d'être autonome en fourrage grossier, et d'acheter de la céréale et de la luzerne, en plus du tourteau. L'aire paillée nécessite aussi des achats de paille.

La ferme et son évolution avec la conversion bio

Système conventionnel jusqu'en 2010	Système bio depuis 2010
448 000 l / an lait produit en moyenne de 2005 à 2010	454 000 l / an lait produit en moyenne de 2010 à 2015
65 vaches laitières et 30 génisses : Holstein	65 vaches laitières et 30 génisses : Holstein
8 à 10 bœufs	95 ha :
95 ha :	• 33 ha de prairie naturelle
• 33 ha de prairie naturelle	• 41 ha de prairie temporaire : ray-grass italien/trèfle violet pour les prairies de 18 mois, des prairies multi-espèces pour les prairies de 4-5 et 6 ha de luzerne
• 30 ha de prairie temporaire : ray-grass italien/trèfle violet	• 6 ha de maïs ensilage
• 12 ha de maïs ensilage	• 15 ha de céréales pures
• 20 ha de céréales pures	

Les objectifs de la conversion sont-ils atteints ?

Les plus gros changements avec le passage en bio :

- Introduction de légumineuses dans toutes les prairies
- Implantation de 6 ha de luzerne
- Allongement de la rotation
- Conduite des cultures sans phytos : 2 à 3 passages de herse étrille sur céréales et maïs et un binage
- Compostage de 250 à 300 tonnes de fumier pour épandre à raison de 8t/ha au printemps sur les prairies
- Arrêt des hormones de synthèses pour la reproduction et gestion du parasitisme sur les génisses

La situation financière de la ferme s'est effectivement assainie. Avec le recul, on se dit qu'il aurait fallu préparer la conversion pendant 1 campagne ou 2 pour adapter nos rotations plus progressivement.

Après seulement 5 ans en bio, il y a encore beaucoup de paramètres sur lesquels nous travaillons. Nous sommes en train de revoir la stratégie globale de la ferme en privilégiant l'autonomie fourragère et protéique quitte à produire moins de lait. Dans cet objectif, on teste des méteils plus protéagineux cette année, et on cherche à augmenter la surface en luzerne en retravaillant aussi sur les différentes techniques d'implantation.

Sur le troupeau, nous allons évoluer vers un croisement 3 voies pour plus de fertilité et de rusticité.

Depuis que nous sommes en bio, le besoin de s'améliorer est permanent. Depuis le diagnostic de conversion, le soutien de l'ARDAB et les échanges techniques avec les éleveurs du réseau sont primordiaux.

Au delà des challenges techniques, Claude et Didier trouvent à travers leurs implications dans le réseau bio une nouvelle dimension dans leur métier d'éleveur.

LE PARCOURS DE CONVERSION

L'ARDAB et les chambres d'agriculture (Loire et Rhône) ont mis en place un accompagnement à la conversion bio en deux phases : d'abord collective puis individuelle. Les piliers de cet accompagnement sont la mise en adéquation de la motivation, la faisabilité et la rentabilité. Cet accompagnement est facultatif mais très fortement conseillé afin que l'exploitant ait toutes les cartes en main pour prendre sa décision de conversion.

La phase collective

Ceci se fait par une formation d'initiation à l'agriculture biologique comprenant des visites d'exploitations agricoles biologiques en lien avec les projets des stagiaires. Ces formations sont animées par l'ARDAB. Elles permettent de :

- Acquérir des connaissances: règlement, démarches administratives
- Etre conscient des évolutions du système qui seront nécessaires
- Mûrir son projet notamment en le confrontant à celui des autres stagiaires
- Lever les freins « psychologiques »
- Echanger avec des producteurs déjà en AB

La phase individuelle

Il s'agit d'un diagnostic de conversion basé sur une étude approfondie du système d'exploitation. Il va permettre à l'agriculteur de faire le point sur la faisabilité et la rentabilité de son système (ou du système adapté) dans le cas d'une conversion AB.

A l'échelle de l'exploitation, il est nécessaire d'avoir une maîtrise technique et agronomique, de conserver un niveau de production suffisant, et spécifiquement pour l'élevage : rechercher une autonomie alimentaire maximum et maintenir un bon état sanitaire du troupeau.

la Bio partout et pour tous !



Porte Ouverte Biolait
sur la ferme
le 3 mars
de 9h30 à 12h00

Le diagnostic de conversion

Le diagnostic est réalisé en binôme (1 technicien spécialisé filière chambre d'agriculture et ARDAB). Il permet de faire le point sur la situation actuelle en vue d'une conversion (pointage des éléments non conformes au règlement AB, des pratiques à faire évoluer...).

Comment ça se passe ?

L'agriculteur est invité à formuler son projet de conversion et les évolutions de son système d'exploitation qu'il envisage. Il est important de bien raisonner l'évolution de son système pour réussir sa conversion en AB.

Vouloir se convertir à l'agriculture biologique pour résoudre des problèmes économiques est une fausse bonne idée. Avant d'envisager une conversion, il est souhaitable d'avoir une situation saine (techniquement et économiquement).

Le binôme vient une ½ journée sur l'exploitation. Cette visite est essentielle pour appréhender l'exploitation dans sa globalité. En plus du volet réglementaire, le recueil des données est une base indispensable pour réaliser un projet pertinent.

Grâce à des outils d'analyse et de diagnostic, des simulations personnalisées sont proposées pour mesurer l'impact du passage en AB. Le suivi de ferme de référence en AB a permis depuis plusieurs années de disposer de références solides pour modéliser les adaptations nécessaires.

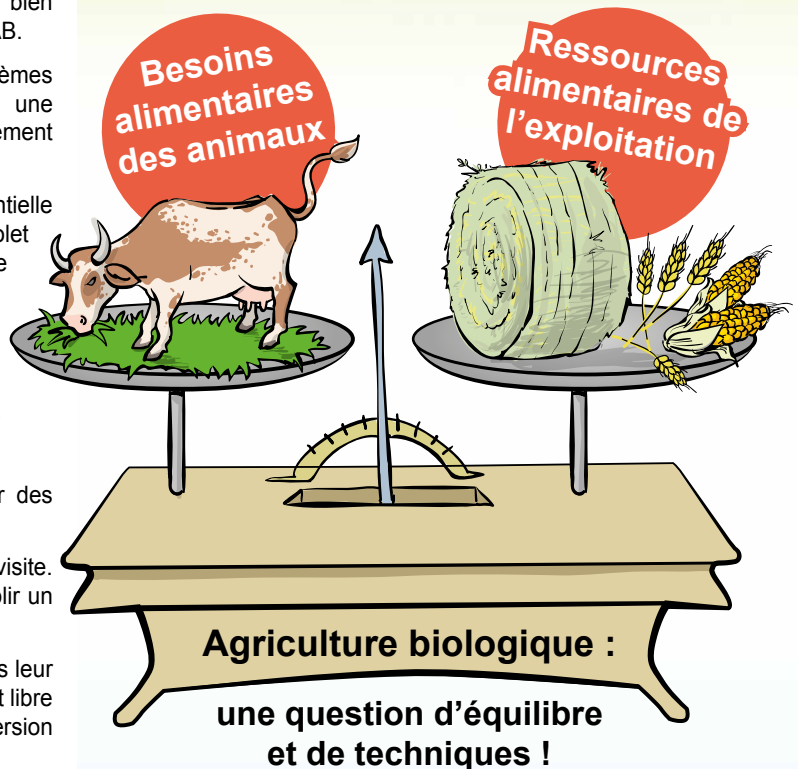
Cette approche technico-économique est précieuse pour apporter des clefs de réflexions à sa conversion.

Le rendu des conclusions du diagnostic est fait lors d'une seconde visite. C'est l'occasion d'aborder les points qui posent problèmes et d'établir un plan d'action pour planifier sa conversion.

A l'issue du diagnostic de conversion, les deux techniciens ont donné leur avis/conseil sur le projet de conversion. Le demandeur est totalement libre de concrétiser ou non son projet, il peut ainsi commencer sa conversion quand il veut.

Combien ça coûte ?

Le coût unitaire de diagnostic varie de 2000€ à 2500€. Des dispositifs d'aides financières permettent de couvrir une partie du coût. Chaque structure (Chambre d'Agriculture et ARDAB) essaie de trouver un financement pour le reste. Au final, il reste à votre charge un montant résiduel variant entre 450 et 600 € en fonction des financements mobilisés.



Conception /réalisation

Conception / réalisation : Justine LAGREVOL et Fred MARTEIL

Direction de publication : Henri MEUNIER, Président du SYMILAV et Jean-Yves CHARBONNIER, Président du SIMA Coise

Comité de rédaction et relecture : SYMILAV - SIMA Coise - ARDAB.

Ont participé à ce numéro : Fred MARTEIL, Justine LAGREVOL, Claude VILLEMAGNE et Didier BRUYERE

Crédits photos : SYMILAV, SIMA Coise.

Illustrations: Jecom, tous droits réservés.

Numéro 4 - janvier 2016

L'action des syndicats de rivières s'inscrit dans le Plan de Développement Rural Régional (PDRR) et est soutenue par:



Action réalisée avec le soutien de :



Partenaires associés

